

Rénaud Grondin

Président de la FTQ-Construction
9671 boul. Métropolitain est, bureau 201
Montréal (Québec) H1J 3C1

Annie Robineau

Présidente de la SQC
2121, avenue Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H5

Michel Trépanier

Président du Conseil provincial
7955 boulevard Louis-H. La Fontaine,
Anjou (Québec) H1K 4E4

Carl Dufour

Président de la CSD-Construction
990, avenue de Bourgogne,
bureau 600, Québec (Québec) G1W 0E8

Objet : Proposition de protocole de négociation 2021 de la CSN-Construction

Aux présidences des associations syndicales représentatives,

Dans un premier temps, c'est avec plaisir que je vous écris et que je salue votre implication dans la représentation des travailleurs de la construction. En raison de la situation sanitaire et du présent maraudage, nous ne prenons pas assez de temps ensemble pour souligner l'apport de toutes les présidences à la défense des droits des travailleurs de l'industrie de la construction.

Pour l'heure, vous trouverez ci-joint la proposition de protocole de la CSN-Construction. Comme vous pourrez le constater, plusieurs éléments sont conformes à la décision de 2013 de Corriveau, mais cela dit, il nous apparaissait nécessaire d'apporter des précisions, de même qu'une actualisation et une contextualisation.

Ainsi, nous sommes disposés à procéder à une rencontre virtuelle afin de répondre à vos interrogations et pour expliquer davantage certaines de nos précisions.

Dans l'attente de vos questions ou commentaires, recevez l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre Brassard
Président de la CSN-Construction

cc. Éric Boisjoly, directeur de la FTQ- Construction

PB/jc

p.j Proposition de protocole de négociation 2021 de la CSN-Construction